



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Comité Directeur

Du mardi 18 mai 2026
A Chauny – Salle Alain THOMAS

Président :

Mr Pascal Poidevin

Présents :

Madame Aurélie Portas.

Messieurs Jean-Marie Bécret (en visio), Patrice Bériot, Dominique Blondelle, Patrice Carpentier, Michel Corniaux, Gilles Cousin, Didier Delattre, Joël Crevits, Joël Eustache, Éric Freling, Nicolas Hubeau, Laurent Minette, Paul Pesin, Arnaud Proix, Christophe Serec, Jean-Marc Valentin et Frank Winieski.

Excusés :

Madame Corinne Pierquet

Messieurs Cédric Ibatici, Nicolas Lefèvre, Nicolas Moreau, Vincent Szpakowski, et Clément Visbecq.

Assistent :

Monsieur Philippe Morice (Président de la commission départementale des arbitres), Olivier Cambraye (Responsable Administratif) et Christophe Martinez (CTD-PPF).

Début de réunion à 18 h 30

Fin de réunion à 20 h 45

Le Président ouvre la séance et remercie chacune et chacun de leur présence. Il souhaite la bienvenue à Jean-Marie Bécret en visio et lui souhaite un bon rétablissement.

1. Approbation du procès-verbal :

Le procès-verbal du Comité Directeur du 27 janvier 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Carnet :

- Décès :

Le Comité Directeur prend note du décès de :

- Christian Brunet, ancien arbitre et ancien Président du FC Hannapes
- Jérémy Licette, joueur du FC 3 Châteaux
- Albert Batteux, arbitre du club de l'US Anizy Pinon
- Francis Ognier, ancien arbitre de ligue et dirigeant à l'Ol de St Quentin
- Jean-Pierre Escalette, ancien Président de la FFF
- Thierry Lefèvre, dirigeant à l'US Guise
- Raymond Wajrock, dirigeant de l'US Seboncourt
- Wilfried Jaillet, dirigeant au FC Villers Cotterets

Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances à tous leurs proches. Il les prie de recevoir le soutien de l'ensemble de la famille du Football dans ces moments difficiles.

3. Communication du Président :

- Recours et discipline :

Le Président informe de :

- La saisine du Tribunal Administratif d'Amiens par Mohamed Fall pour faire suite à l'absence de conciliation devant le CNOSF (le Comité national olympique et sportif français). Un mémoire a été déposé.
- La commission Départementale de l'arbitrage examinera le dossier de cinq arbitres officiels à la suite de propos à l'encontre d'une salariée pour la partie administrative.

- Valorisation du Bénévolat :

Les personnes récompensées au titre de « Bénévole du mois » pour la saison 2025/2026 seront invitées à la soirée des Bénévoles prévue le 9 octobre 2026 au Splendid de Saint-Quentin.

Ont été désignés en qualité de « Bénévole du mois » :

- Septembre 2025 : Dany Allain de l'US Effry
- Octobre 2025 : Mathieu Licot du SC Fontaine-Notre-Dame
- Novembre 2025 : Audrey Leduce du FISC Flavvy-le-Martel
- Décembre 2025 : Stéphane Sinet de l'ICS du Créçois
- Janvier 2026 : Emilia Parizot de l'US Venizel Acy
- Février 2026 : Fabrice Demay du CS Aubenton
- Mars 2026 : Jade Desjardins arbitre officielle et jeune dirigeante au club de l'US Origny Thenelles
- Avril 2026 : Daniel Accart des Ex de Grugies Gauchy
- Mai 2026 : Béatrice Chatelain du FC Festieux.

- Ressources humaines :

Le Président fait état du recrutement de Nicolas Hubeau en qualité de Conseiller Technique en Arbitrage par la Ligue. Il sera affecté au District au 1er juin 2026. La mission consistera à :

- Développer et mettre en œuvre la politique départementale dans les domaines de la formation, du recrutement, de la détection et de la fidélisation des arbitres.
- Mener conjointement avec la ligue des actions techniques et assurer l'animation de l'équipe départementale en arbitrage
- Venir en soutien des clubs dans le cadre de l'accompagnement à la sensibilisation de l'arbitrage et aider dans leurs missions les Bénévoles de la CDA et de la C DFA.

Nicolas Hubeau ne pourra garder la qualité de membre du comité directeur mais sera invité systématiquement aux séances en qualité de CTA.

Suite à l'accord du bureau directeur, il sera procédé au recrutement d'un Conseiller en Développement Associatif aidé par la FFF à effet du 1er juillet 2026.

Les deux missions principales sont l'appui et le conseil aux clubs et leurs dirigeants ainsi que le déploiement de la démarche club.

- Soirée des trophées du 02 :

La cérémonie de remise des trophées aura lieu le jeudi 25 juin 2026, au Forum de Chauny.

À la demande du District Aisne de Football, il a été convenu d'ouvrir deux catégories supplémentaires au vote des internautes, afin de renforcer la visibilité du championnat départemental : Meilleur entraîneur de D1 et Meilleur gardien de D1.

Le meilleur club Axonais sera déterminé à partir de critères croisés entre le District Aisne de Football et l'Aisne nouvelle, à savoir :

- Formation : critère établi par le DAF
- Discipline : critère établi par le DAF
- Résultats sportifs : critère établi par l'Aisne nouvelle
- Présence des équipes dans les différentes catégories : critère établi par le DAF.

Christophe Martinez, Arnaud Proix, Jean-Marc Valentin et Philippe Morice participeront à l'élaboration des critères ainsi qu'à la désignation des 5 clubs retenus.

Le District Aisne de Football se chargera également de proposer les cinq nommés dans les catégories suivantes

- Arbitre : désignation par Philippe Morice
- Espoir féminin et Espoir masculin (U17 à U19) : désignation par Christophe Martinez

Un Prix spécial du District de l'Aisne sera déterminé par le DAF.

Les nominés devront être connus d'ici le 31 mai 2026.

4. Conseil de Ligue du 11 mai 2026 :

- Soirée Ligue :

La 4^{ème} soirée des Bénévoles de la ligue se déroulera le samedi 20 juin 2026 à ST Laurent Blangy. A ce titre, il a été demandé à chaque district de proposer 2 profils de Bénévoles méritants selon les critères suivants :

- 1 homme et 1 femme
- Ayant fait preuve d'un investissement simultané dans leur club et au sein du District
- Disposant d'une ancienneté au sein du même club (5 ans minimum)

- Conseil de ligue :

- Vœux soumis à l'AG du 30 mai 2026 :

- Validation des groupes au maximum au 31 juillet.
- Double rétrogradation en cas de forfait général dans une compétition régionale.
- Nombre d'accessions des clubs de D1 en R3 (10 groupes de R3 à terme, accession de 3 pour l'Aisne).
- Figurer le nombre de descentes de R1 à 3. Adapter les montées de R2 en cas de descentes supplémentaires de N3 vers la R1.
- En cas d'inactivité, la reprise se fait dans la dernière division de district.

- Ouverture de la plateforme pour dépôt des candidatures U14 du 12 au 31 mai.

5. Assemblée Fédérale du 6 juin 2026 :

Le Président évoque les propositions de modifications de textes qui seront soumis aux votes lors de l'Assemblée Fédérale du 6 juin 2026, notamment :

- Il est proposé de permettre aux joueuses U16 F et U17 F de jouer en Senior F, dans les Ligues et Districts ne possédant pas de championnat U16F, U17F, U18F ou U19F, dans la limite de 6 joueuses U16F et 6 joueuses U17F. *Avis défavorable de la Commission Fédérale Médicale.*
- Afin de limiter les mouvements des jeunes joueurs et favoriser la fidélisation au sein des clubs, il est proposé d'abaisser l'âge à partir duquel un joueur est concerné par la réglementation sur les changements de club (accord du club quitté, exemption du cachet mutation, limitation du nombre de mutés sur la feuille de match) : *Avis favorable de la Direction Technique Nationale.*
- L'article 189 énumère exhaustivement les solutions offertes à une Commission d'appel, parmi lesquelles ne figure pas le renvoi d'un dossier à une commission régionale. Il apparaît utile de prévoir cette possibilité, en cas de vice dans la procédure de première instance insusceptible de régularisation par la Commission d'appel : *Avis favorable de la C.F.R.C. « section Révision des Textes ».*
- Rappeler que lors de chaque réunion de l'organe disciplinaire, il est obligatoire que les membres participant à la réunion soient en majorité des personnes n'appartenant pas aux instances dirigeantes des Ligues et Districts (Comité de Direction et Bureau).
- Actuellement il est prévu qu'un licencié suspendu ne peut pas prendre part à un match amical dans le cas où il fait l'objet d'une suspension ferme égale ou supérieure à 6 mois. Il est proposé de viser également le cas du joueur faisant l'objet d'une suspension en matchs : *Avis favorable de la C.F.R.C. « section Révision des Textes ».*

La FFF souhaite féminiser les instances. Pour la mandature 2028, la parité sera instaurée dans les comités directeurs de ligue.

Une proposition de modification des statuts types des districts par la FFF en décembre prochain tendrait à recommander la présence de femmes à hauteur de 25%. Une réflexion sera menée par le comité directeur sur ces dispositions.

6. Assemblée Générale du district du 6 novembre 2026 :

Le Président informe les membres du comité directeur de la planification de l'Assemblée Générale le vendredi 6 novembre 2026 au Forum de Chauny.

Il propose la planification d'un comité directeur lors de la 2^{ème} quinzaine de juin 2026 avec à l'ordre du jour :

- L'adoption du budget prévisionnel 2026/2027
- La validation du calendrier 2026/2027
- La prise en compte du barème disciplinaire
- Une réflexion sur les engagements en coupe de l'Aisne
- Une réflexion sur une modification des statuts avec la prise en compte de la féminisation au sein du comité directeur et le nombre de membres.
- Une réflexion sur les obligations en termes de diplôme des éducateurs sur la D1

7. Finales des championnats nationaux U17/U19 :

Le Président présente le power-point sur l'organisation des finales des championnats nationaux et répond aux différentes interrogations.

Les ½ finales fixées au mai 2026 sont :

- U17 : Marseille/PSG et Clermont/Angers
- U19 : Metz/PSG et Clermont/Monaco

8. Communication du Secrétaire Général :

- Courriers :
 - Sollicitation d'Axofoot pour la diffusion d'images sur les rencontres des coupes départementales : accord
 - Demande de la télévision Matélé pour la diffusion de la rencontre de la coupe de l'Aisne seniors : accord
 - Sollicitation du district de la Marne pour la participation d'une équipe U13/U14 le vendredi 28 août 2026 de 10 h 00 à 16 h 00 dans le cadre du village des sports à la Foire de Chalons en Champagne : prise en charge par Christophe Martinez
 - Invitation du FC Hannapes à l'inauguration du stade Christian Brunet le dimanche 14 juin 2026 : le District ne pourra être représenté compte tenu de l'organisation de la finale du championnat national U17 à St Quentin.

- Effectifs :

Le secrétaire général évoque le nombre de licenciés de 21 282 pour la saison 2025/2026 contre 22 023 la saison dernière, soit une diminution de 741 licenciés (-3,4%).

La plus forte diminution est constatée dans le foot animation avec - 466 garçons et - 77 filles.

Le Président souhaite que la commission examine la problématique liée à ces catégories et envisage des actions de développement.

- Mouvements dans les commissions à compter du 1^{er} juillet 2026 :

Didier Delattre, Président de la commission des compétitions jeunes, informe avoir reçu trois demandes de cooptation émanant de :

- M. Havret Alain, licencié à Itancourt Neuville,
- M. Jumeaux Jérémy,
- M. Venet Eddie.

Après examen, il propose de valider les cooptations de MM. Havret et Jumeaux, qui ne siègent dans aucune autre commission.

En revanche, il suggère de refuser la cooptation de M. Venet, celui-ci étant déjà membre de la Commission Compétitions Seniors, de la Commission Foot Animation et de Délégué, ce qui constituerait un cumul excessif.

Le comité directeur valide la proposition de la commission des compétitions jeunes à la demande de Didier Delattre

De même, le comité directeur valide la proposition de Arnaud Proix, Président de la commission de discipline, d'intégrer Monsieur Patrice Casassa Vigna, de l'US Chauny, au titre de membre non élu à effet de la saison 2026/2027 pour faire suite au souhait de Claude Kosbur de se retirer de la commission.

Le comité directeur remercie Claude pour les services rendus durant ces très nombreuses saisons.

Le Président souhaite qu'un instructeur supplémentaire soit intégré à la commission de discipline au 1^{er} juillet 2026.

- Affectation des délégués sur les finales des coupes départementales :

Le comité directeur confirme la validation par le bureau directeur concernant la désignation des délégués pour les finales des coupes départementales :

- Jeudi 14 mai à Saint Quentin :
Coupe de L'Aisne seniors : Arnaud Proix
Coupe de L'Aisne U18 : Eddie Venet
Coupe de L'Aisne U17 : Patrice Beriot
- Lundi 25 mai à Crépy
Coupe de L'Aisne Fem. à 11 : Patrice Beriot
Coupe de L'Aisne Fem. A 8 : Claude Robinet
- Dimanche 7 juin à Marle
Coupe Froment : Claude Robinet
Chall. Dep. U17 : Francis Benicourt
- Dimanche 7 juin à Montescourt
Challenge Lenoir : Vincent Franos
Finale Encouragement : Yoan Pagnier
- Dimanche 7 juin à Vic sur Aisne
Challenge Elie : Jean Claude Collet
- Samedi 20 juin à Guise
Challenge Prevot : Anthony Chantereaux
Coupe de L'Aisne U15 : Eddie Venet
- Dimanche 21 Juin à Belleu
Challenge Violette : Christophe Didier
Chall. Dep. U15 : Jerome Remiot

- Dimanche 21 Juin à Crouy
Challenge Demarest : Bernard Verheyden

Le Président du district souhaite que la fonction de délégué soit considérée comme une valeur essentielle dans le cadre de la lutte contre les incivilités.

Il propose que la commission des délégués puisse procéder, d'ici la fin de saison, à une évaluation des délégués afin :

- D'identifier les délégués susceptibles de prendre en charge des caméras dans le cadre de l'accompagnement des arbitres sur les matchs sensibles ou à risques.
 - De pouvoir déceler d'éventuelles montées en ligue.
 - De poursuivre la formation ou l'accompagnement, voire une rétrogradation pour certains.
 - De procéder à des recrutements complémentaires.
- Validation des désignations des arbitres lors des finales de coupes départementales :

Le comité directeur valide les désignations des arbitres des finales départementales seniors :

- Coupe de l'Aisne : Nicolas Philippe
- Challenge Prevot: Abdéchakir El Hosni
- Challenge Violette : Alain Galentin
- Coupe Froment : Damien Quillet
- Challenge Lenoir : Morgan Bellement
- Challenge Elie : Morgan Godek
- Challenge Demarest : Franck Avy
- Encouragement D5 : Maxime Boute

Le bureau directeur, consulté par mail, a validé les désignations des différentes finales féminines, à savoir :

- - Finale Féminine à 11 du Lundi 25/05. Bruyères / Coincy : Jade Dejardins, Lilou Lenoir et Paul Lévêque
 - Finale Féminine à 8 du Lundi 25/05. Bruyères / US des Vallées : Patrice Wattier (arrêt de sa carrière en fin de saison), Marc Fernandez et Mathieu Dieudonne.
- Commission Départementale de la Prévention, Médiation et Education : CDPME

Michel Corniaux propose de constituer cette commission pour la saison 2026/2027.

9. Communication du Trésorier Général :

- Demande de subventions :
 - Conseil Départemental :
La subvention notifiée par le Conseil Départemental fait état d'une revalorisation au titre de l'année 2026.
 - FDVA :
Le district a déposé un dossier sur l'engagement dans le cadre de la campagne FDVA 2026.
 - Finales nationales U17 et U19 :
Des demandes de subventions ont été faites auprès de la Région, du Département, de la Ligue et du Crédit Agricole. D'autres partenaires ont été sollicités pour une contribution sur le programme du match.

- Relevés et Comptes clubs :

Le Trésorier fait le bilan, à date, des dettes des clubs :

Ce rapport a pour but d'établir un point de situation sur le recouvrement des cotisations de la situation financière des clubs pour la saison 2025/2026. À ce jour, une partie des règlements attendus n'a pas été perçue, ce qui entraîne ces clubs à des difficultés de gestion.

Le non-respect des échéances de règlement entraîne un risque de difficultés de trésorerie pour les clubs concernés, ainsi qu'une iniquité sportive à l'égard des clubs qui s'acquittent de leurs paiements dans les délais impartis.

Pour rappel, la prochaine situation sera réalisée au 15 juin 2026, en l'absence de règlement, il sera procédé au blocage des demandes de licences.

Rappel juridique :

Conformément aux dispositions de l'Article 200 des Règlements Généraux de la FFF, le non-paiement des dettes par un club constitue un motif de blocage administratif. En l'absence de régularisation pour le 15 juin 2026, les sanctions prévues par les textes seront appliquées, notamment l'impossibilité d'enregistrer les licences de joueurs et l'interdiction d'engager des équipes dans les compétitions officielles

10. Point sur les compétitions :

Gilles COUSIN informe le comité directeur de l'avancée des compétitions.

- Point sur l'avancement des compétitions (Coupes et championnats)

- Petit poucet Coupe de l'Aisne :
 - Présentation du mode de désignation
 - Le club du FC Lesdins est le lauréat pour la saison 2025/2026

- Rappel des dispositions votées lors de l'AG du 24/11/2025 :
 - o Double rétrogradation pour une équipe déclarée Forfait Général
 - o Prise en compte des équipes du foot animation dans les obligations pour la D2 et en dessous
 - o Modification de la Coupe Lenoir avec 4 rencontres de poules pour qualifier 32 équipes
 - o Appel à candidature pour toutes les coupes départementales sauf le Challenge Marcel Prévot maintenu à Guise

- Informations auprès des clubs pour les championnats Seniors à compter de 2026/2027 :
 - o Toutes les rencontres des équipes A seront programmées le dimanche à 15h (14h30 en heure d'hiver)
 - o Toutes les rencontres des équipes B seront programmées le dimanche à 15h (14h30 en heure d'hiver) en alternance avec l'équipe A
 - o Toutes les rencontres des équipes C seront programmées le dimanche à 12h (11h30 en heure d'hiver)
 - o Tout changement ne pourra être validé par la commission des compétitions qu'avec l'accord des 2 clubs via footclubs
 - o La Commission se réserve le droit de modification si elle le juge nécessaire

11. Commission Départementale des Arbitres :

Philippe Morice, Président de la CDA, apporte les éléments suivants :

La CDA a procédé aux désignations des Arbitres pour les différentes Finales Départementales validées précédemment par le comité directeur.

Il précise que des problèmes ont été rencontrés sur les deux week-ends à trois jours les 1er et 8 mai concernant les désignations sur ces trois jours consécutifs pour être conforme à la réglementation Fédérale Médicale sur les désignations multiples d'Arbitres sur une période rapprochée.

La CDA regrette une montée de violence en fin de saison sur certains matchs, notamment en jeunes.

La CDA se félicite de la nomination de Nicolas Hubeau en tant que CTA.

Le symposium des Présidents de CDA et de CRA les 29 et 30 mai 2026 à la FFF.

Plusieurs ateliers seront proposés :

- Place et actions du Référent en arbitrage
- Rôle du club dans le recrutement
- Modalités d'accompagnement des arbitres
- Suivi des jeunes arbitres (13-22 ans) à l'inter-saison
- Sécurisation du parcours post-FIA
- Liens entre nouveaux et anciens arbitres
- Recrutement et accompagnement des observateurs
- L'AJPJ - Arbitrage des Jeunes par des Jeunes

- Suivi des arbitres féminines
- Recrutement et suivi des arbitres Futsal

Les propositions recueillies permettront :

- D'alimenter les travaux de la CFA (ses sections) et la DA
- D'identifier des actions prioritaires pour les Ligues et Districts
- De renforcer la stratégie nationale de recrutement et de fidélisation des arbitres

12. Développement du football féminin :

Eric Freling évoque la volonté de la FFF sur le développement du football féminin avec un objectif de 500 000 licenciées en 2028.

La ligue met en avant une baisse de la natalité de 20% en 10 ans ainsi que le recul de l'attractivité des catégories U6F à U13F.

Le manque d'engouement concerne tous les districts et pas que les districts ruraux.

Afin de créer de nouvelles écoles de foot féminines, il nous faut :

- Renforcer les structures existantes et développer l'offre à effectif réduit.
- Visiter les clubs en baisse de licenciées ou en difficulté
- Organiser des plateaux ou mini-tournois :
 - U6F à U9F à 3 sans gardienne à 4 avec gardienne
 - U9F à U13F foot à 5
- Renforcer le lien avec le milieu scolaire
 - 1 école / 1 club
 - Toutes foot au collège

Une réunion de travail, animée par Timothée Piette CTD-DAP, est prévue le 19 mai avec les écoles de foot féminines identifiées.

En parallèle, un groupe de travail issu de la commission féminine se réunira le 28 mai afin d'élaborer un plan d'action sur le développement du football féminin et pour préparer la journée départementale du 20 juin à Laon : Foot 4 Girls à partir de 10h et challenges départementaux U15F et U18F l'après-midi.

Les finales de coupe de l'Aisne féminine à 8 et à 11 se dérouleront à Crépy en Laonnois le lundi 25 mai 2026.

Dans l'attente de l'étude des réserves en cours

- A 11 heures, Coupe de l'Aisne à 8 : Bruyères 2/US des Vallées
- A 15 heures, Coupe de l'Aisne à 11 : Bruyères/Coigny

Les membres du comité directeur sont invités à y assister.

13. Commission foot animation :

Aurélié Portas évoque l'organisation des Journées Nationales des Débutants les :

- 30 mai à Marle et Fère en Tardenois
- 6 juin à Itancourt et Fère en Tardenois

Les clubs seront identifiés à un pays participant à la coupe du monde.

Elle propose que les clubs puissent repartir avec une photo souvenir de cette journée avec la possibilité d'installer des photos Booth sur chaque site.

Le comité directeur émet un avis favorable à cette démarche.

14. Questions diverses reçues par écrit :

Aucune autre question diverse n'a été reçue par écrit.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Le Président

Pascal POIDEVIN

Le secrétaire de séance

Michel Corniaux